Quand un petit CeGIDD fait de grandes choses

LE PROTOCOL LOCAL DE TRAITEMENT DES IST DU CEGIDD DE BLOIS

Girard Camille IDE coordonnatrice du CeGIDD 41
JNI 2025

Centre Hospitalier Blois
Simone Veil

CeGIDD
Informer • Dépister • Diagnostiquer

Un CeGIDD à Blois? Mais c'est où?

Quelques chiffres pour 2024

- 4 IDE pour 1,7 ETP formés au PCSS
- 0 médecin pour 0,4 ETP
- 1 site principal et 1 antenne
- 3354 consultations en 2024
- 12 découvertes de syphilis
- 25 découvertes d'hépatites B
- 85 découvertes de gonococcies
- 120 découvertes de chlamydioses
- 14 découvertes de VIH

Contexte

- Temps de présence médical très réduit
- Que faire de nos dépistages positifs?
- Décision de créer un protocole locale de traitement des IST

Est-ce une nouveauté?

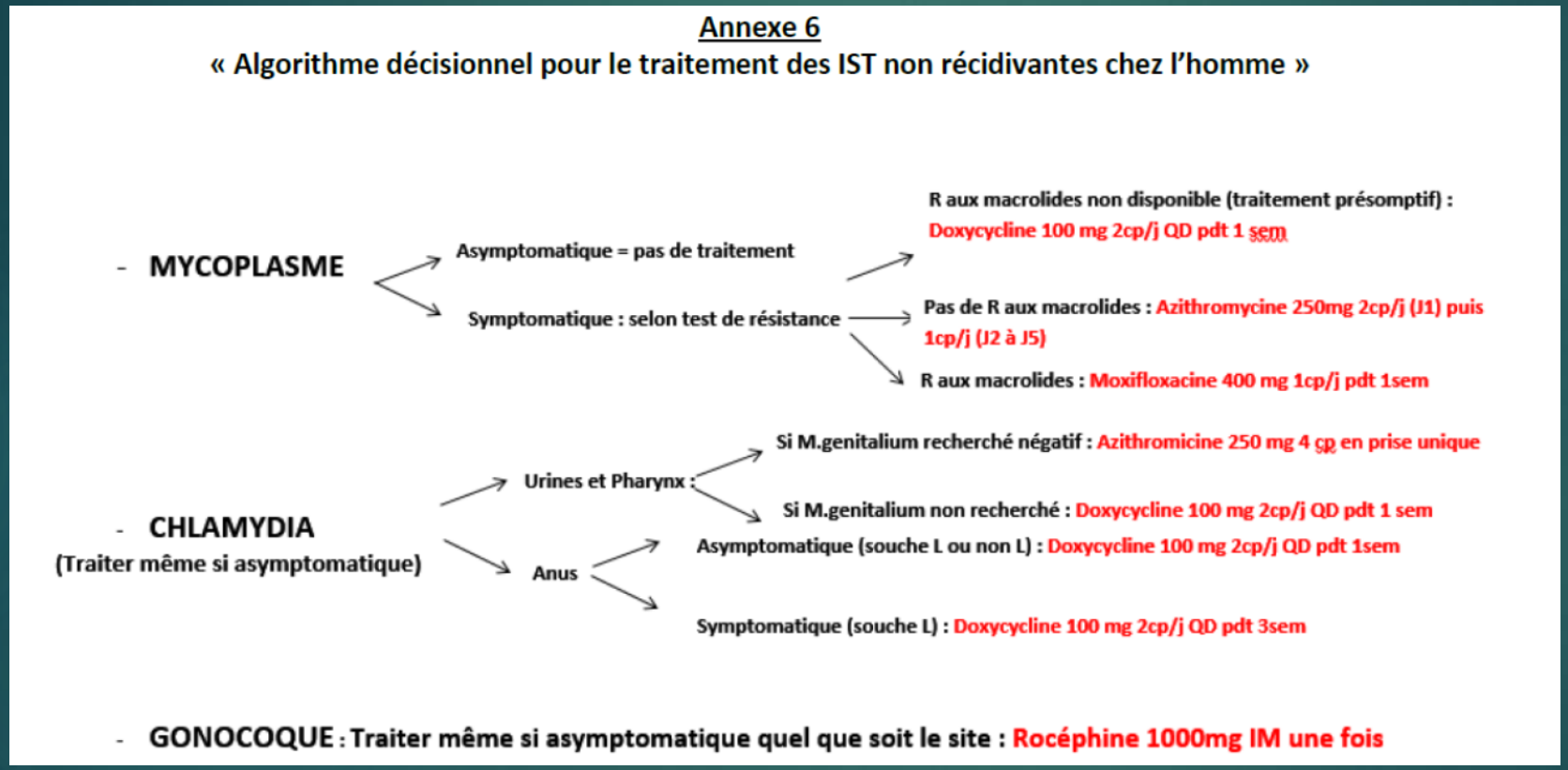

- **SYPHILIS** :
  - Indication de traitement sans avis délégant (cf annexe 3)
  - Si suspicion clinique de syphilis primaire ou secondaire (Ulcération génitale ou buccale indolore, macules ou papules cutanées ou muqueuses, éruption cutanée) et sérologie négative ou non disponible : Avis délégant
  - Si Notion de contage : Avis délégant
  - Traitement :
    - Pas d'allergie pénicilline et pas d'anti-coagulation : Benzathine pénicilline 2,4 M d'unités (Extencilline®) en IM
      - 1 seule dose si sérologie syphilis disponible lors de la précédente visite, dans le cas inverse : Avis délégant
    - Allergie pénicilline et ou anti coagulation : Doxycycline 200 mg/ J pendant 15 jours
    - Allergie pénicilline et Doxycycline : Avis délégant /!\

Objectifs

- Appliquer un cadre légal sur une pratique déjà courante et bien appropriée,
- Harmoniser les pratiques,
- Valoriser l'expertise infirmière,
- Améliorer la coopération médecin-IDE.

Calendrier

- Janvier 2024- mars 2024 : coécriture du protocole de traitement des IST (Dr Coustiellères et Me Girard)
- Mars 2022: Présentation aux intances de l'hôpitale (commission de soins)
- Discussion avec l'ARS sur le contenu du protocole
- Dossier déposé en juillet 2024
- Octobre 2024 Formation théorique de l'ensembles des IDE de la région

Projet de protocole local de coopération inter professionnelle

Fondé sur les exigences de qualité et de sécurité des protocoles de coopération entre professionnels de santé précisées par le décret du 27 décembre 2019
Il est impératif de renseigner avec rigueur l'ensemble des rubriques car les descriptions justifient l'adéquation de l'activité aux exigences référencées.

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039684544/ et après s'être assuré du caractère dérogatoire des actes décrits dans le protocole

1. Intitulé du protocole	Prise en charge au CeGIDD (Centre Gratuit de Dépistage et de Diagnostique)41 des infections asymptomatiques à *Chlamydia trachomotis*, *Treponema pallidum et Neisseria gonorrhea* par l'IDE sous protocole de coopération local.

4. Critères d'inclusion des patients *(définir précisément tous les critères sans oublier ceux liés à l'âge)*	Critère 1 : Usager du CeGIDD 41 testé positif pour une des trois IST (infection sexuellement transmissible) suscitées avec des critères d'infections actives. Critère 2 : Le patient ne présente pas de symptômes au moment de la consultation. Critère 3 : Patient majeur ayant donné son accord à être vu en consultation par un(e) IDE sous protocole de coopération.
5. **Critères de non-inclusion des patients** (*ces critères peuvent être liés à la présence de complications de la pathologie concernée ou à d'autres facteurs)*	Critère 1 : Patient symptomatique Critère 2 : PVVIH (Personne vivant avec le VIH) Critère 3 : âge <18 ans Critère 4 : Grossesse en cours Critère 5 : Patient ne souhaitant pas être vu en consultation par un(e) IDE sous protocole de coopération Critères 6 : Information judiciaire en cours (cas index/partenaire)

Prérequis :

-Diplôme d'État Infirmier,

- Expérience professionnelle d'au moins 1 an au CEGIDD 41

- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) datant de moins de 4 ans

- Avoir participé à la formation : Consultation de santé sexuelle par l'infirmier(e) (ère) en centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et centre de santé sexuelle, en lieu et place du médecin

- Être inscrit auprès de l'ARS au protocole de coopération : Consultation de santé sexuelle par l'infirmier(e) (ère) en centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et centre de santé sexuelle, en lieu et place du médecin au moins sur les actes dérogatoires (1-2-3-et 6).

-Avoir participé et validé la formation du COREVIH centre Val de Loire sur le protocole local « Prise en charge au CeGIDD (Centre Gratuit de Dépistage et de Diagnostique) des infections asymptomatiques à *Chlamydia trachomotis, Treponema pallidum et Neisseria gonorrhea* par l'IDE sous protocole de coopération local. »

- ou avoir le diplôme universitaire de l'université de Tours : Santé Sexuelle

Chlamydia

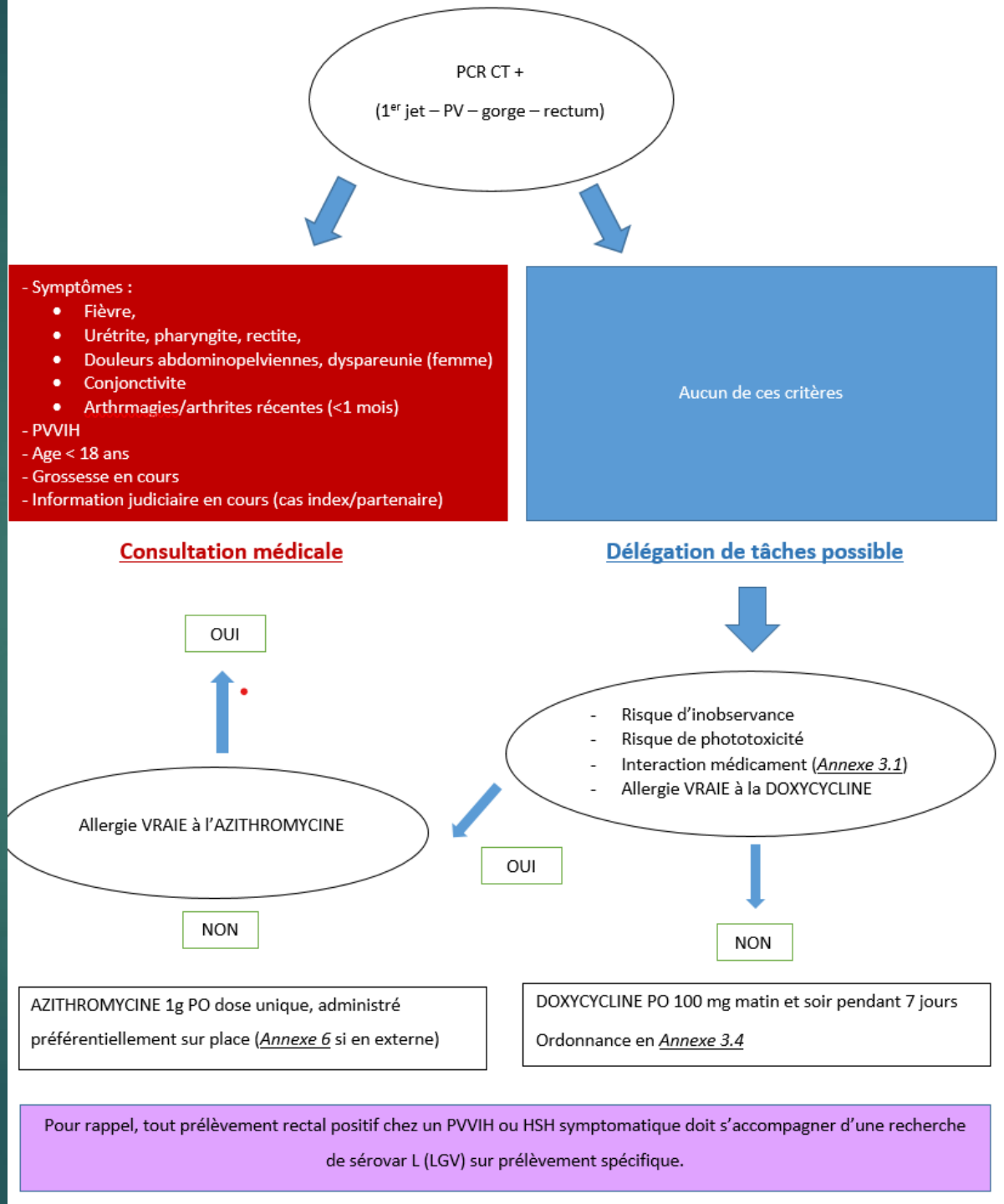
PCR CT +
(1er jet – PV – gorge – rectum)
- Symptômes :
• Fièvre,
• Urétrite, pharyngite, rectite,
• Douleurs abdominopelviennes, dyspareunie (femme)
• Conjonctivite
• Arthrmagies/arthrites récentes (<1 mois)
- PVVIH
- Age < 18 ans
- Grossesse en cours
- Information judiciaire en cours (cas index/partenaire)
Aucun de ces critères
Consultation médicale
Délégation de tâches possible
OUI
Allergie VRAIE à l'AZITHROMYCINE
NON
- Risque d'inobservance
- Risque de phototoxicité
- Interaction médicament (Annexe 3.1)
- Allergie VRAIE à la DOXYCYCLINE
OUI
NON
AZITHROMYCINE 1g PO dose unique, administré préférentiellement sur place (Annexe 6 si en externe)
DOXYCYCLINE PO 100 mg matin et soir pendant 7 jours
Ordonnance en Annexe 3.4
Pour rappel, tout prélèvement rectal positif chez un PVVIH ou HSH symptomatique doit s'accompagner d'une recherche de sérovar L (LGV) sur prélèvement spécifique.

Gonocoque

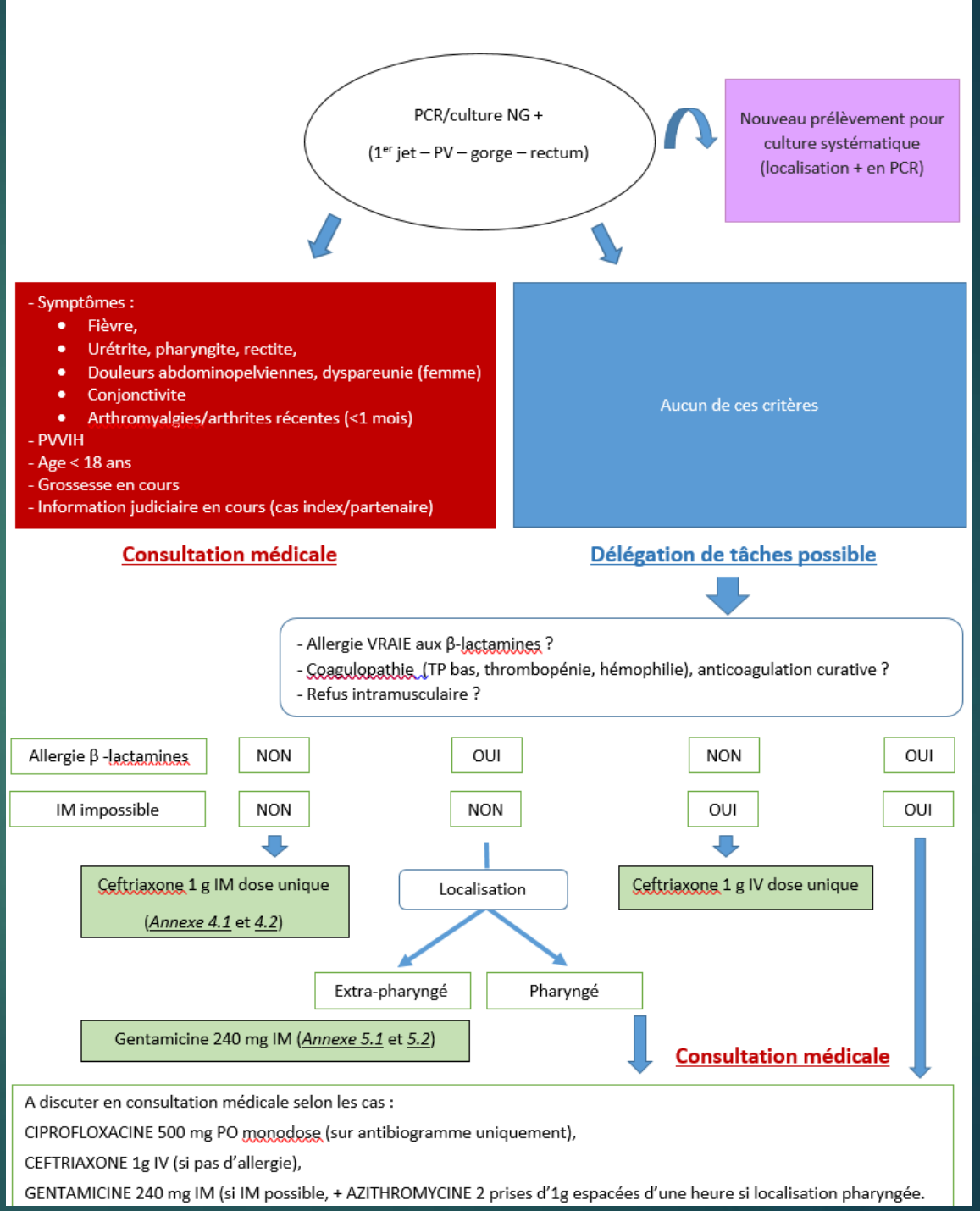
PCR/culture NG +
(1er jet – PV – gorge – rectum)
Nouveau prélèvement pour culture systématique (localisation + en PCR)
- Symptômes :
• Fièvre,
• Urétrite, pharyngite, rectite,
• Douleurs abdominopelviennes, dyspareunie (femme)
• Conjonctivite
• Arthromyalgies/arthrites récentes (<1 mois)
- PVVIH
- Age < 18 ans
- Grossesse en cours
- Information judiciaire en cours (cas index/partenaire)
Aucun de ces critères
Consultation médicale
Délégation de tâches possible
- Allergie VRAIE aux β-lactamines ?
- Coagulopathie (TP bas, thrombopénie, hémophilie), anticoagulation curative ?
- Refus intramusculaire ?
Allergie β -lactamines
NON
OUI
NON
OUI
IM impossible
NON
NON
OUI
OUI
Ceftriaxone 1 g IM dose unique (Annexe 4.1 et 4.2)
Localisation
Ceftriaxone 1 g IV dose unique
Extra-pharyngé
Pharyngé
Gentamicine 240 mg IM (Annexe 5.1 et 5.2)
Consultation médicale
A discuter en consultation médicale selon les cas :
CIPROFLOXACINE 500 mg PO monodose (sur antibiogramme uniquement),
CEFTRIAXONE 1g IV (si pas d'allergie),
GENTAMICINE 240 mg IM (si IM possible, + AZITHROMYCINE 2 prises d'1g espacées d'une heure si localisation pharyngée.

Syphilis

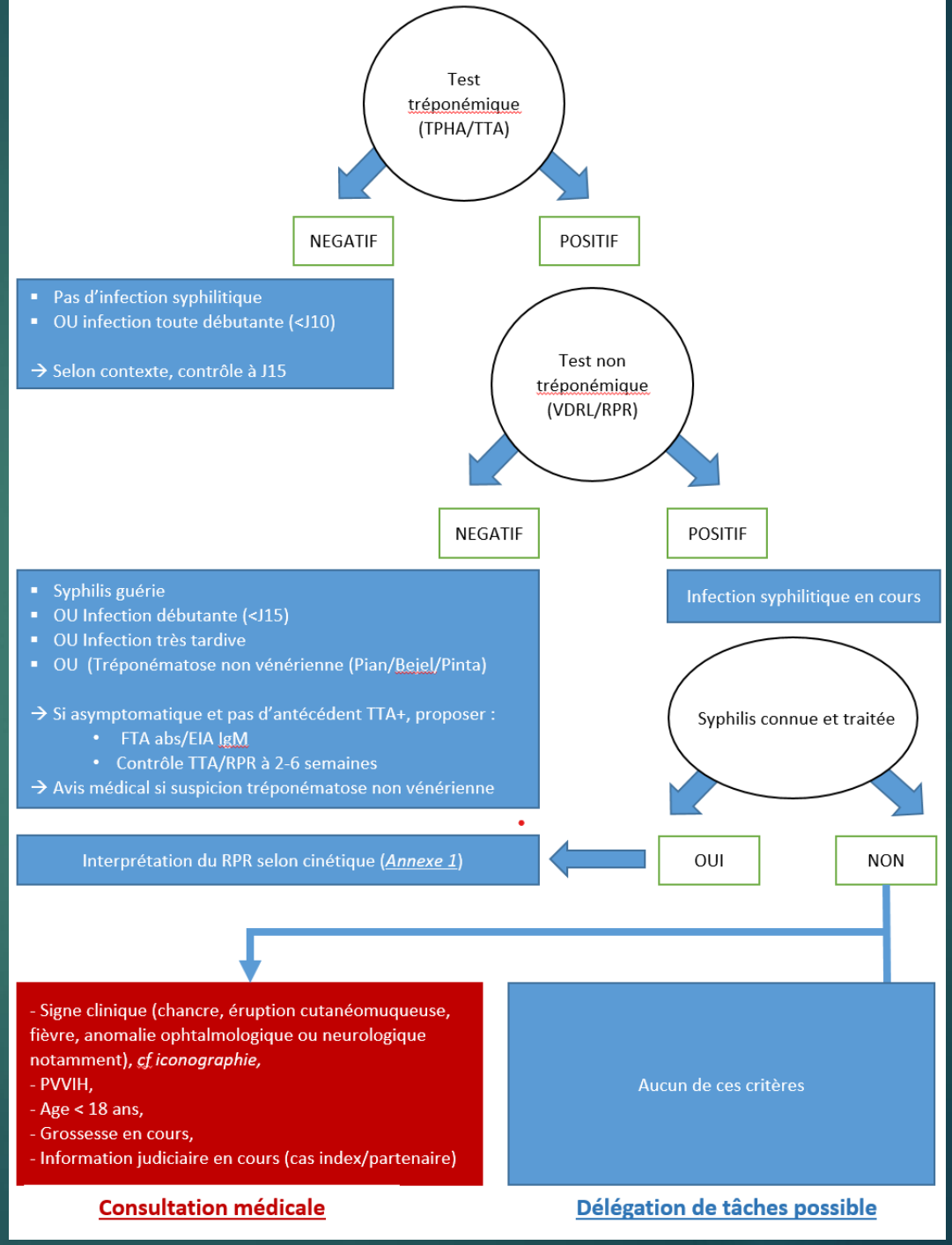
Test tréponémique (TPHA/TTA)
NEGATIF
POSITIF
Pas d'infection syphilitique
OU infection toute débutante (<J10)
→ Selon contexte, contrôle à J15
Test non tréponémique (VDRL/RPR)
NEGATIF
POSITIF
Syphilis guérie
OU Infection débutante (<J15)
OU Infection très tardive
OU (Tréponématose non vénérienne (Pian/Bejel/Pinta)
→ Si asymptomatique et pas d'antécédent TTA+, proposer :
FTA abs/EIA IgM
Contrôle TTA/RPR à 2-6 semaines
→ Avis médical si suspicion tréponématose non vénérienne
Infection syphilitique en cours
Syphilis connue et traitée
Interprétation du RPR selon cinétique (Annexe 1)
OUI
NON
- Signe clinique (chancre, éruption cutanéomuqueuse, fièvre, anomalie ophtalmologique ou neurologique notamment), cf iconographie,
- PVVIH,
- Age < 18 ans,
- Grossesse en cours,
- Information judiciaire en cours (cas index/partenaire)
Aucun de ces critères
Consultation médicale
Délégation de tâches possible

Délégation de tâches possible

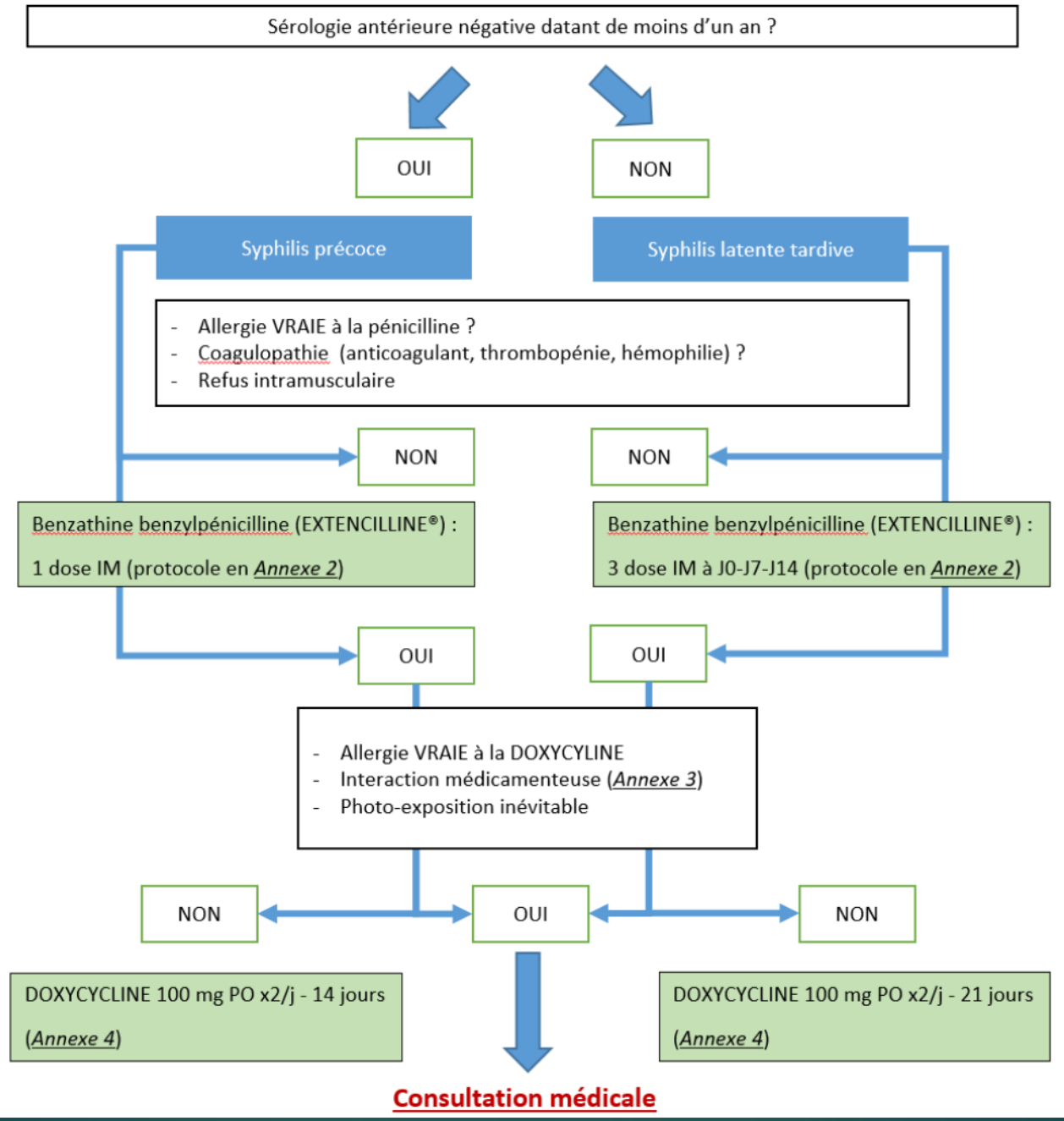

Conclusion

- Plus grande autonomie des IDE et valorisation de leurs compétences
- Fuidité de la prise en charge des usagers
- Renforce la relation IDE/médecin

- Des futures protocoles en écritures en locaux régional grace au CoRESS CVL:
  - Prise en charge des perturbation du bilan rénal et ou hépatique chez le patient sous PrEP
  - Primo prescription de la PrEP par les IDE

Annonce

- On a toujours un 0,4 ETP médical de disponible
- Une petite équipe dynamique et motivée
- Candidature : bealees@ch-blois.fr

Merci

Camille Girard
girardca@ch-blois.fr